RREPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de La Seyne-sur-Mer

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2021

Ville de La Seyne-sur-Mer
Département du Var
Arrondissement de Toulon

Nombre de CONSEILLERS

en exercice : 49

L'an deux mille vingt et un, le quinze mars, à 16H00, le Conseil Municipal, convoqué en date du 9 mars 2021, s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie BICAIS, Maire.

Madame le Maire informe l'Assemblée de la démission de :

- Madame Cécile JOURDA de son poste de Conseillère Municipale, à compter du 18 février 2021.
- Monsieur Serge DANINOS de son poste de Conseiller Municipal, à compter du 24 février 2021.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, il convient de procéder à l'installation des deux suivants de liste soit : Madame Marie VIAZZI en remplacement Madame JOURDA qui est entrée de plein droit en fonction le 18 février 2021 et Monsieur Bertrand PIN en remplacement de Monsieur DANINOS qui est entré de plein droit en fonction le 24 février 2021.

Il est procédé ce jour à leur installation. Un nouveau tableau du Conseil Municipal est dressé (joint en annexe au présent procès-verbal).

PRESENTS
Nathalie BICAIS, Christine SINQUIN, Guillaume CAPOBIANCO, Corinne CHENET, Gérard BECCARIA, Christelle LACHAUD, Malika BAGHDAD, Cheikh MANSOUR, Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Joseph MINNITI, Véronique LEPORTOIS, Christophe PEURIERE, Pascal TASSISTO, Christian DUPLA, Sophie MONTBARBON, Dominique BAVIERA, Elisabeth GUES, Catherine PENARD, Daniel MARTINEZ, Yves DIMEGLIO, Nathalie SORIANO, Alain BOYER, Valérie GUITTIENNE, Didier RAULOT, Fatiha PETER, Ali GHARBI, Damien GUTTIEREZ, Sébastien GIOIA, Lydie ONTENIENTE-DEROIN, Narjès OUERGHI, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Christine CUNIBERTI, Ludovic PONTONE, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

ABSENTS REPRESENTES
Jean-Pierre COLIN donne procuration à Nathalie BICAIS
Dominique LEXA donne procuration à Nathalie SORIANO
Valérie KADDOURI donne procuration à Corinne CHENET

ABSENT(S)
Kristelle VINCENT
Olivier ANDRAU

Didier RAULOT a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

.../...

Après l'appel la présence de Monsieur Olivier ANDRAU est enregistrée. Le nombre de votants est de 46.

Madame le Maire soumet au vote de l'Assemblée le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 18 janvier 2021. Le scrutin donne le résultat suivant : Madame Isabelle DELYON et Monsieur Dorian MUNOZ s'abstiennent, le compte-rendu est adopté.

Madame le Maire rappelle par ailleurs que le CD audio d'enregistrement des débats de cette séance a été adressé aux Responsables des Groupes des Minorités Municipales.

ADMINISTRATION GENERALE

DEL_21_022	**ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A UNE DÉMISSION**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Christian DUPLA prend la parole afin de faire une déclaration et remercie Madame le Maire de lui accorder sa confiance.

Une seule candidature a été enregistrée : Monsieur Christian DUPLA, Conseiller Municipal.

Le résultat du scrutin par vote électronique et secret est le suivant :

Pour : 34
Contre(s) : 0
Abstention(s) : 12
N'ont pas pris part au vote : 2
Nombre du suffrages exprimés : 34
Majorité absolue : 18

Monsieur Christian DUPLA a été proclamé élu et immédiatement installé. Il a pris place au dernier rang du tableau des Adjoints, soit Quatorzième Adjoint, et les Adjoints situés dans le tableau après l'Adjoint démissionnaire remontent d'un rang.

Le tableau du Conseil Municipal modifié est joint en annexe.

DEL_21_023	**DELIBERATION MODIFICATIVE PORTANT DÉTERMINATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS**

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU intervient sur la première délibération, il dit être choqué par les propos tenus dans la presse par Monsieur Damien GUTTIEREZ, démissionnaire de son poste d'adjoint, envers Madame le Maire, qualifiés pour lui de sexistes. Il lui apporte son soutien.

Madame le Maire indique qu'elle n'a pas souhaité faire de commentaire sur les propos de M. GUTTIEREZ et remercie M. ANDRAU.

POUR :	33	
ABSTENTION(S) :	15	Véronique LEPORTOIS, Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

A ce point de l'ordre du jour, la présence de Madame Kristelle VINCENT est enregistrée. Le nombre de votant est de 49.

DEL_21_024	**DELIBERATION MODIFICATIVE PORTANT DÉTERMINATION DES MAJORATIONS D'INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS DANS LES LIMITES PRÉVUES PAR L'ARTICLE L.2123-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

POUR :	34	
CONTRE	3	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ
ABSTENTION(S) :	11	Damien GUTTIEREZ, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Véronique LEPORTOIS

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AFFAIRES GENERALES

DEL_21_025	**ADHESION A L'ASSOCIATION FRANCAISE DU CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE**

Rapporteur : Guillaume CAPOBIANCO, Adjoint au Maire

Monsieur CIVETTINI demande si la Métropole peut également adhérer dans le cadre des liens d'amitié unissant les communes de la Métropole à plusieurs communes de l'Union Européenne.

Monsieur CAPOBIANCO répond qu'à sa connaissance cette association est réservée aux communes et régions et non aux EPIC.

POUR :	46	
ABSTENTION(S) :	3	Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_21_026	**ASSOCIATION DES VILLES DE PAIX - NON RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur CIVETTINI regrette ce désengagement et précise que son groupe votera contre.

Il demande les intentions, sachant que cette action était en lien avec la coopération internationale décentralisée et les opérations de jumelage et connaître l'utilisation du 1 % des ressources dégagées par les recettes de l'eau potable en faveur de l'aide à l'accession à l'eau potable.

Madame le Maire répond qu'il a fallu faire des choix dans les adhésions aux associations mais que la Ville entend continuer à oeuvrer pour la paix, ainsi qu'en matière de jumelage.

POUR :	40	
CONTRE	5	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	3	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Kristelle VINCENT

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_21_027	**ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DU LITTORAL - NON RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Madame Basma BOUCHKARA regrette également le choix du non renouvellement de l'adhésion car elle estime intéressantes les actions menées par cette association en faveur du littoral.

Monsieur Anthony CIVETTINI demande si la Métropole y siège toujours.

Madame le Maire répond à Mme BOUCHKARA que la Ville est déjà adhérente à un syndicat des communes du littoral et qu'il n'est pas possible financièrement d'adhérer à toutes les associations et indique à M. CIVETTINI ne pas connaître la réponse.

POUR :	38	
CONTRE	5	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Olivier ANDRAU
ABSTENTION(S) :	6	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Sandra TORRÈS, Virginie SANCHEZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_21_028	**CREATION DE BRIGADES D'INTERET GENERAL**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Hakim BOUAKSA estime que la participation des citoyens à l'amélioration de leur cadre de vie est une bonne chose. Puis il interroge Madame le Maire sur les Conseils de Quartier qui ne fonctionnent plus et sur les Comités des usagers en sommeil.

Ensuite concernant la mise en place de ces brigades, il demande si l'avis des CIL, des Syndicats, des instances représentatives du personnel et de TPM, qui a compétence dans certains domaines, a été requis.

Il s'inquiète des conséquences sur le secteur concurrentiel marchand ou sur l'économie sociale et solidaire dont l'entreprise ASPI s'est vue retirer l'entretien des espaces de l'office HLM, et plus globalement sur l'appel à cette main d'oeuvre gratuite pour l'exécution de missions d'intérêt général, les bénévoles intervenant à la place du personnel communal titulaire ou contractuel.

Monsieur Stéphane LANCELLOTTA trouve attristant que la collectivité puisse créer cette brigade pour des travaux qui relèvent de la Commune et des employés territoriaux. Il aurait préféré qu'elle soit utilisée pour renforcer le lien intergénérationnel. Cependant, Monsieur LANCELLOTTA annonce que son groupe votera favorablement au vu de la dégradation et de l'état de nos bâtiments communaux.

Madame le Maire répond que la Municipalité a fait le constat de l'insuffisance de moyens humains et financiers au sein des services pour améliorer les équipements publics. De nombreux administrés ayant manifesté leur volonté d'épauler la Commune par une participation citoyenne, il serait dommage de se priver de leur aide, elle invite les élus à prendre part à ces brigades.

POUR :	41	
CONTRE	3	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU
ABSTENTION(S) :	5	Damien GUTTIEREZ, Bouchra REANO, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_21_029	**PACTE AVEC LES QUARTIERS POUR TOUTES LES ENTREPRISES 2021-2023 (PAQTE) - CONVENTION A INTERVENIR AVEC L'ETAT**

Rapporteur : Cheikh MANSOUR, Adjoint au Maire

POUR :	46	
ABSTENTION(S) :	2	Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_21_030	**VERSEMENT D'UN DON A LA FEDERATION DES CLUBS DE LA DEFENSE AU PROFIT DES CADETS DE LA DEFENSE DU VAR**

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU demande si les collégiens concernés sont ceux de la classe "défense" du collège Henri WALLON, auquel cas cela mérite d'être soutenu.

Monsieur Cheikh MANSOUR répond qu'effectivement il y a bien des collégiens de WALLON mais également des enfants issus de catégories socio-professionnelles basses venant du territoire communal et alentours.

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEL_21_031	**CHARTE DU RESPECT DE LA LAICITE ET DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE**

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI se dit satisfait sur le fond mais pas sur la forme. Ce ne sont pas aux personnes physiques de signer mais aux personnes morales, c'est un signe de défiance envers le monde associatif. Il demande le retrait de cette partie de la charte. Il rappelle qu'il appartient aux Présidents d'associations de faire respecter la loi de la République.

Monsieur Dorian MUNOZ informe que Madame Isabelle DELYON et lui même voteront favorablement mais rappelle que c'est l'échec de la politique d'immigration et d'intégration de la Gauche comme de la Droite qui nécessite la mise en place de cette charte qu'il aurait souhaité plus aboutie.

Il demande une liste des associations qui ont signé cette charte et celles qui ne l'ont pas encore fait, pour ces dernières si les subventions ont bien été supprimées et ce qu'il en est pour celles qui ont déjà reçu une avance sur subvention.

Madame le Maire répond que cette nouvelle charte est faite pour rappeler les valeurs de la République. C'est un outil dont l'objectif est d'avoir un regard, un cadre sur les associations, en particulier celles qui travaillent avec la jeunesse et qu'il est important de faire signer cette charte à chaque Responsable et participant, car il ne doit pas y avoir de manquements sur le respect de la laïcité. L'application de la charte sera considérée comme un critère d'attribution qui permettra d'agir dans le cas où il y aurait un problème.

Madame Basma BOUCHKARA reproche à Monsieur MUNOZ d'utiliser le sujet de la charte pour rappeler le manque d'intégration.

POUR :	44	
ABSTENTION(S) :	5	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

HOMMAGE PUBLIC

DEL_21_032	**DENOMINATION DE L'ESPACE SPORTIF ET D'ACCUEIL DE LA JEUNESSE SITUE AVENUE YITZHAK RABIN "ESPACE GISELE HALIMI"**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Hakim BOUAKSA approuve le principe de parité sur les dénominations des lieux publics mais fait remarquer que la délibération intervient après la cérémonie d'hommage à laquelle l'opposition n'a pas été invitée.

Monsieur Dorian MUNOZ souligne que la vie honorable de Madame HALIMI retracée dans la délibération est incomplète et rappelle sa collaboration avec les terroristes du FLN. Il regrette ce choix et propose des noms de femmes pour honorer le féminisme.

Monsieur Olivier ANDRAU fait un bref rappel d'histoire sur la filiation du Mouvement du Front National avec l'Etat français pétainiste.

Monsieur MUNOZ répond à M. ANDRAU en lui rappelant que Monsieur MITTERAND a reçu la francisque de Monsieur PETAIN.

Madame le Maire revient sur les propos de M. MUNOZ qu'elle considère un peu excessifs et le remercie pour les noms de femmes proposés. Puis elle ajoute qu'afin de respecter les consignes sanitaires liées à la COVID-19, les cérémonies doivent être limitées à un nombre de personnes restreint mais comprend le souhait des élus d'y participer.

Concernant l'ESAJ, elle précise qu'il était urgent de donner un nom à ces locaux devenus centre de vaccinations de la Commune et de l'Ouest Toulonnais et que la journée de la Femme en date du 8 mars a été l'occasion de cette cérémonie.

Elle informe les Membres de l'Assemblée de l'inauguration de la fresque place PERRIN qui aura lieu le mardi 16 mars à 12H15.

POUR :	45	
CONTRE	3	Alain BOYER, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ
ABSTENTION(S) :	1	Véronique LEPORTOIS

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

COMMERCES ET MARKETING TERRITORIAL

DEL_21_033	DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNEE 2021 - MODIFICATION

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI regrette le choix d'ouverture des commerces douze dimanches dans l'année alors que la Commune était la seule à avoir négocié neuf dimanches d'ouverture.

Madame le Maire et Monsieur BECCARIA répondent en donnant les raisons pour lesquelles ce choix a été fait.

POUR :	42	
CONTRE	4	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU
ABSTENTION(S) :	3	Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DESIGNATION DES REPRESENTANTS

DEL_21_034	CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT - DÉSIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI demande la position de la Ville au sein de la CIL, particulièrement vis à vis des communes que ne souhaitent pas accueillir les familles les plus fragiles dans leur parc HLM.

Madame le Maire répond qu'il a été constaté un dysfonctionnement dans l'attribution de logements à TSH et rappelle que le Préfet intervient également dans la procédure d'attribution.

Elle rajoute que la Commune participe à cette commission et entend soutenir les personnes en difficulté et souligne que Madame Corinne CHENET, déléguée au logement, est très active malgré le contexte difficile. Elle demande de leur laisser le temps de prendre la mesure de tous les enjeux en matière de logements HLM.

POUR :	38	
ABSTENTION(S) :	10	Basma BOUCHKARA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÈS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_21_035	MISSION INTERCOMMUNALE D'ACTION JEUNES - REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Il a été proposé la candidature de : Monsieur Sébastien GIOIA, Conseiller Municipal.

Aucune autre candidature n'est enregistrée.

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'élire Monsieur Sébastien GIOIA, Conseiller Municipal, pour siéger au sein de l'association MISSION INTERCOMMUNALE D'ACTION JEUNES en qualité de titulaire,

- d'annuler la délibération n°DEL_20_134 en date du 7 décembre 2020.

POUR :	36	
ABSTENTION(S) :	13	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÈS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Le projet de délibération n° 15 COMITE DES JUMELAGES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE, est retiré de l'ordre du jour.

SOLIDARITES

DEL_21_036	**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MUTUALITE FRANCAISE SUD ET LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER SUR LA MISE EN PLACE D'UN FORUM SANTE POUR LES PERSONNES EN SITUATION D'INSERTION SOCIALE ET/OU PROFESSIONNELLE (IPSI)**

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU se félicite de la poursuite de cette action.

POUR :	46	
ABSTENTION(S) :	3	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

RESSOURCES HUMAINES

DEL_21_037	**CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS - ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU n'est pas opposé au choix de recrutement fait par la Municipalité cependant il aimerait connaître l'avis du Comité technique paritaire.

Il rappelle les conclusions du récent audit sur les Ressources humaines qui préconisait de revoir à la baisse les charges de personnel et souhaite savoir comment seront financés les postes créés.

Madame VERANI-LAI n'est également pas opposé mais aimerait que la promotion interne soit favorisée par le biais de concours et formations.

Madame le Maire répond que la Municipalité a fait un choix pragmatique car elle souhaite mettre en place un projet de restructuration de l'administration et précise que la mobilité interne sera privilégiée. Elle indique que le nouvel organigramme a reçu un avis favorable et qu'une présentation complète sera faite ultérieurement.

Enfin elle tient à préciser que la Commune continue à recruter du personnel sous contrat afin de pallier aux diverses absences notamment dans la restauration et que la rumeur de suppression de nombreux contrats est fausse.

POUR :	38	
ABSTENTION(S) :	11	Damien GUTTIEREZ, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_21_038	**RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

Rapporteur : Cheikh MANSOUR, Adjoint au Maire

Sont intervenus au débat : Madame Bouchra REANO et Madame le Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE LA PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

PREVENTION ET SECURITE PUBLIQUE

DEL_21_039	**APPROBATION DE LA CONVENTION DE COORDINATION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DES FORCES DE SECURITE DE L'ETAT**

Rapporteur : Pascal TASSISTO, Adjoint au Maire

Monsieur Dorian MUNOZ approuve le principe de coordination entre les Polices mais estime que la convention doit aller plus loin, comme la présence sur le terrain de la Police municipale 24 heures sur 24, afin de répondre aux besoins de la population. Ensuite il aimerait savoir combien de postes seront créés cette année au sein du service de la Police Municipale.

Madame le Maire relate les difficultés de recrutement de Policiers Municipaux et indique l'efficacité de l'utilisation des caméras pour la surveillance. Elle reconnaît que le tapage nocturne est effectivement un problème qui est réglé par l'intervention de l'une ou l'autre des Polices.

Monsieur Anthony CIVETTINI se réjouit de la continuité de cette convention mise en place par l'ancienne Municipalité.

Madame Virginie SANCHEZ informe que la Police Nationale ayant été réorganisée sur la circonscription fonctionne bien, en conséquence elle demande si le travail de nuit des policiers municipaux est nécessaire au vu du coût des heures supplémentaires à la charge de la collectivité.

Madame le Maire répond qu'elle est plus favorable à l'utilisation de caméras pour lesquelles une autorisation a été demandée afin d'en augmenter le nombre.

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEL_21_040	CONVENTION DE PARTENARIAT PORTANT SUR LA PRISE EN CHARGE DE PERSONNES CONDAMNEES SUR UN POSTE DE TRAVAIL D'INTERET GENERAL DE TYPE INSERTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Cheikh MANSOUR, Adjoint au Maire

POUR :	47	
ABSTENTION(S) :	2	Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

DEL_21_041	CANDIDATURE DE LA VILLE AU PRIX "AVENIR DE NOS TERRITOIRES" ORGANISE PAR LA REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

POUR :	42	
ABSTENTION(S) :	4	Bouchra REANO, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	3	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_21_042	RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

Sont intervenus au débat : Madame Basma BOUCHKARA et Madame le Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE LA PRÉSENTATION DU RAPPORT 2020 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

A ce point de l'ordre jour, le départ de Monsieur Sébastien GIOIA est enregistré. Le nombre de votants est de 48.

FINANCES

DEL_21_043	RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2021 - BUDGETS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Après une présentation par power point des grandes lignes de projet de budget, il est proposé à l'Assemblée communale de débattre sur les orientations de 2021.

Sont intervenus au débat : Monsieur Anthony CIVETTINI, Madame Isabelle DELYON, Monsieur Olivier ANDRAU et Monsieur Stéphane LANCELLOTTA. Madame le Maire clôt le débat, il est 19H14.

POUR :	41	
CONTRE	1	Olivier ANDRAU
ABSTENTION(S) :	3	Hakim BOUAKSA, Sandra TORRÈS, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	3	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DENOMINATION DE VOIE ET D'OUVRAGE

DEL_21_044	**DENOMINATION DE L'ESPLANADE COLONEL ARNAUD BELTRAME - MODIFICATIF DU LIBELLE DE LA PLAQUE DE RUE**

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

Monsieur Dorian MUNOZ et Madame Isabelle DELYON voteront favorablement cette délibération, mais M. MUNOZ considère que la plaque aurait dû préciser que le Colonel BELTRAME a été victime du terrorisme islamiste.

Madame Cassandra VERANI-LAI réagit aux propos de M. MUNOZ en lui reprochant de toujours revenir sur le sujet de l'Islamisme.

Madame le Maire estime que le plus important est de commémorer l'homme mort au service de la nation.

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SOCIETES PUBLIQUES (SEM ET SPL)

DEL_21_045	**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AREA REGION SUD - APPROBATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Rapporteur : Guillaume CAPOBIANCO, Adjoint au Maire

POUR :	46	
ABSTENTION(S) :	2	Hakim BOUAKSA, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Madame le Maire rend compte des Décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (DEC_21_001 à DEC_21_041) dont la liste est jointe au présent compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est 19H23.

La Seyne-sur-Mer, le 22 MARS 2021

MAIRIE DE LA SEYNE-SUR-MER 83

Nathalie BICAIS
Maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

Le CD audio d'enregistrement intégral des débats est adressé aux responsables de groupes et disponible, pour consultation, dans les locaux du service documentation, 6ème étage de l'Hôtel de Ville.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

(prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

NUMERO	OBJET
DEC_21_001	CONTENTIEUX – TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON – REQUETES EN REFERE SUSPENSION 2003581-9 ET ANNULATION 2003579-2 - MONSIEUR SEBASTIEN VENTURA C/ ARRETE N° 2020-1532 DU 2 DECEMBRE 2020 PORTANT SUSPENSION DE FONCTIONS – HABILITATION A ESTER EN JUSTICE – DESIGNATION D'AVOCAT
DEC_21_002	AVENANT N° 1 AU MARCHE CONSULT 2019.21 DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE SACS A DECHETS BIODEGRADABLES ET COMPOSTABLES A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE LA CASALINDA
DEC_21_003	AVENANT N° 1 AU MARCHE CONSULT 2019.20 DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS D'HYGIENE DES CUISINES A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE SFECC
DEC_21_004	AVENANT N° 1 AU MARCHE 1955 DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE SACS A DECHETS A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE IGUAL
DEC_21_005	AVENANT N° 2 AU MARCHE 1943 DE FOURNITURE ET LIVRAISON D'ARTICLES A USAGE UNIQUE DESTINES A L'HYGIENE A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE COLDIS - LOT 2 - ARTICLES A USAGE UNIQUE DESTINES A LA RESTAURATION SCOLAIRE ET AUX SERVICES COMMUNAUX
DEC_21_006	AVENANT N° 1 AU MARCHE 1942 DE FOURNITURE ET LIVRAISON D'ARTICLES A USAGE UNIQUE DESTINES A L'HYGIENE A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE COLDIS - LOT 1 ARTICLES A USAGE UNIQUE EN PAPIER DESTINES A LA RESTAURATION SCOLAIRE ET AUX SERVICES COMMUNAUX
DEC_21_007	AVENANT N°1 AU MARCHE N° 1848 DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS D'ENTRETIEN GENERAL A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE ORRU
DEC_21_008	APPEL A PROJETS "ARBRES EN VILLE - 2021" - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL SUD PACA
DEC_21_009	TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE GROSSES REPARATIONS ET D'AMENAGEMENT DU BÂTI COMMUNAL - LOT N°2 : MENUISERIE BOIS PVC, LOT N°3 : PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION, LOT N°4 : MENUISERIE ALUMINIUM, LOT N°10 : SERRURERIE METALLERIE
DEC_21_010	MAINTENANCE ET EXPLOITATION DU POSTE CENTRAL DE RÉGULATION DU TRAFIC ROUTIER - SOCIÉTÉ CITELUM
DEC_21_011	LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS NEUFS A INTERVENIR AVEC L'ENTREPRISE SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE - AVENANT N°2 AU MARCHE N°1805
DEC_21_012	ACQUISITION D'UN VEHICULE PORTEUR D'EAU POUR LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
DEC_21_013	MISE AUX NORMES ET REHABILITATION DE TROIS SITES DE RESTAURATION SCOLAIRE - TRANCHE 2 : CUISINE SATELLITE MARCEL PAGNOL - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2021 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

NUMERO	OBJET
DEC_21_014	MISE AUX NORMES ET REHABILITATION DE TROIS SITES DE RESTAURATION SCOLAIRE - TRANCHE 2 - CUISINE SATELLITE MARCEL PAGNOL - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2021 AU CONSEIL REGIONAL SUD PACA DANS LE CADRE DU FONDS REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (FRAT) 2021
DEC_21_015	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES AVEC L'ÉTABLISSEMENT ESAT LE POSÉIDON
DEC_21_016	MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DU MATÉRIEL DE RESTAURATION SCOLAIRE ET CHAMBRES FROIDES - MARCHÉ PASSÉ AVEC L'ENTREPRISE HORIS POUR LE LOT 1 : MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DU MATÉRIEL DE RESTAURATION SCOLAIRE (CUISINE CENTRALE) ET CHAMBRES FROIDES (CUISINE CENTRALE ET CUISINES SATELLITES) ET L'ENTREPRISE MFCI POUR LE LOT 2 : MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DU MATÉRIEL DE RESTAURATION SCOLAIRE DES CUISINES SATELLITES HORS CHAMBRES FROIDES
DEC_21_017	REHABILITATION DU REFECTOIRE DE L'ECOLE LEO LAGRANGE - LOT N°3 ETANCHEITE - AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX N°2038 A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE SMED
DEC_21_018	SAISINE DU JUGE DE L'EXPROPRIATION - COMMUNE C/ TOTAL MARKETING FRANCE - EVALUATION DU PRIX DES TERRAINS PREEMPTES DE BOIS SACRE APPARTENANT A TOTAL MARKETING FRANCE
DEC_21_019	CONVENTION A INTERVENIR AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SITUÉS AU 1ER ÉTAGE DE L'ESPACE SOCIAL DOCTEUR PAUL RAYBAUD – 1 RUE ERNEST RENAN
DEC_21_020	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIARES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 05-2019
DEC_21_021	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 07-2018
DEC_21_022	RÉHABILITATION DE 3 UNITÉS DE RESTAURATION LÉO LAGRANGE, MARCEL PAGNOL, JEAN-JACQUES ROUSSEAU - PHASE 2 MARCEL PAGNOL.- AVENANT N°4 AU MARCHÉ DE TRAVAUX N°1913 À INTERVENIR AVEC LE GROUPEMENT FRANÇOIS TOURNEUR / SARL CERCO BET / SOLAIR BET / SARL BET CP INGÉNIERIE
DEC_21_023	RÉHABILITATION DU RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE LÉO LAGRANGE LOT N°1 DÉSAMIANTAGE – DÉMOLITION - AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX N°2036 A INTERVENIR AVEC LA SOCIÉTE DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT
DEC_21_024	RÉHABILITATION DU RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE LÉO LAGRANGE LOT N°9 CVC - PLOMBERIE - AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX N°2042 A INTERVENIR AVEC LA SOCIÉTE TCF
DEC_21_025	CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA SOCIETE ORANGE ET LA COMMUNE DE LA SEYNE SUR MER POUR LE MAINTIEN D'UNE ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE SISE SUR UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AK N°2883 ASSIETTE FONCIERE DES TENNIS BARBAN
DEC_21_026B	PASSATION D'UNE CONCESSION DE DEPOT DE RUCHES LIANT "LE RUCHER D'ARMANDO", REPRESENTE PAR MME ANGELIQUE POUGNAS ET M. FABRICE BENOIT, LA COMMUNE, L'OFFICE NATIONAL DES FORETS ET TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

NUMERO	OBJET
DEC_21_027	AVENANT N°1 AU MARCHE N°1944 - LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS A DESTINATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA VILLE
DEC_21_028	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN VÉHICULE MUNICIPAL, A TITRE GRATUIT, AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR
DEC_21_029	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIARES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - DOSSIER PF 07-2017
DEC_21_030	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 10-2018
DEC_21_031	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIARES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 03-208
DEC_21_032	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR UN AGENT MUNICIPAL BENEFICIAIRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 67-2010
DEC_21_033	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - DOSSIER PF 12-2016
DEC_21_034	FOURNITURE ET LIVRAISON D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE, MATERIEL DE MISE EN SECURITE ET ACCESSOIRES LOT N° 1 DE LA CONSULTATION - MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE FIX'ON
DEC_21_035	CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE ET REVOCABLE A INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION CENTRE SOCIAL ET CULTUREL NELSON MANDELA
DEC_21_036	DON DE TROIS PRÉFABRIQUES A LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER PAR L'ASSOCIATION USS RUGBY
DEC_21_037	CONTENTIEUX – RECOURS DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON FORME PAR LA COMMUNE C/ L'ARRETE PREFECTORAL N° 2020-85 DU 24 DECEMBRE 2020 PRONONCANT LA CARENCE DEFINIE PAR L'ARTICLE L. 302-9-1 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION – HABILITATION A ESTER EN JUSTICE – DESIGNATION D'AVOCAT
DEC_21_038	CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE ET REVOCABLE A INTERVENIR AVEC LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR – SDIS 83
DEC_21_039	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION FONCTIONNELE DES FONCTIONNAIRES - PF 01-2018
DEC_21_040	RÉHABILITATION DU RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE LÉO LAGRANGE LOT N°10 CUISINE - AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX N°2043 A INTERVENIR AVEC LA SOCIÉTÉ SERAFEC
DEC_21_041	RÉHABILITATION DU RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE LÉO LAGRANGE LOT N°8 ELECTRICITE - AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX N°2041 A INTERVENIR AVEC LE GROUPEMENT SVEEL / JRM DOMOTIQUE

DEPARTEMENT

DU VAR

ARRONDISSEMENT

DE TOULON

COMMUNE :

DE LA SEYNE-SUR-MER

Communes de 1 000 habitants et plus

Effectif légal du conseil municipal

49

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L.2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le Maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L.2122-7-2 et du second alinéa de l'article L.2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :
1° - par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du Conseil Municipal ;
2° - entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° - et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction [1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Mme	BICAIS Nathalie	12/04/1965	28/06/2020	7164
Premier Adjoint	M.	COLIN Jean-Pierre	20/04/1962	28/06/2020	7164
Deuxième Adjointe	Mme	SINQUIN Christine	06/11/1959	28/06/2020	7164
Troisième Adjoint	M.	CAPOBIANCO Guillaume	03/02/1972	28/06/2020	7164
Quatrième Adjointe	Mme	CHENET Corinne	25/05/1961	28/06/2020	7164
Cinquième Adjoint	M.	BECCARIA Gérard	23/11/1954	28/06/2020	7164
Sixième Adjointe	Mme	LACHAUD Christelle	12/12/1972	28/06/2020	7164
Septième Adjointe	Mme	MONTBARBON Sophie	03/05/1962	28/06/2020	7164
Huitième Adjoint	M.	MANSOUR Cheikh	28/04/1969	28/06/2020	7164
Neuvième Adjointe	Mme	PAGANELLI-ARGIOLAS Marie-Claude	06/08/1950	28/06/2020	7164
Dixième Adjoint	M.	MINNITI Joseph	24/10/1942	28/06/2020	7164
Onzième Adjointe	Mme	LEPORTOIS Véronique	25/11/1968	28/06/2020	7164
Douzième Adjoint	M.	TASSISTO Pascal	22/07/1974	28/06/2020	7164
Treizième Adjointe	Mme	VINCENT Kristelle	25/06/1973	28/06/2020	7164
Quatorzième Adjoint	M.	DUPLA Christian	16/03/1962	28/06/2020	7164
Adjoint de Quartier	M.	PEURIERE Christophe	26/02/1968	28/06/2020	7164
Adjointe de Quartier	Mme	BAGHDAD Malika	12/10/1963	28/06/2020	7164
Adjoint de Quartier	M.	BAVIERA Dominique	23/08/1962	28/06/2020	7164
Adjointe de Quartier	Mme	GUES Elisabeth	14/04/1958	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	PENARD Catherine	04/04/1946	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	MARTINEZ Daniel	26/10/1947	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	DIMEGLIO Yves	12/05/1951	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	LEXA Dominique	13/10/1952	28/06/2020	7164

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro de d'ordre de l'adjoint) ou conseiller

Fonction [1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
Conseillère Municipale	Mme	KADDOURI Valérie	19/03/1953	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	SORIANO Nathalie	29/11/1960	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	BOYER Alain	23/07/1961	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	GUITTIENNE Valérie	07/07/1964	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	RAULOT Didier	16/01/1966	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	PETER Fatiha	03/03/1971	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	GHARBI Ali	04/01/1973	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	GUTTIEREZ Damien	18/12/1980	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	GIOIA Sébastien	29/07/1983	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	ONTENIENTE-DEROIN Lydie	07/11/1984	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	OUERGHI Narjès	22/06/2000	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	BOUCHKARA Basma	21/04/1969	28/06/2020	5429
Conseiller Municipal	M.	LANCELLOTTA Stéphane	23/10/1969	28/06/2020	5429
Conseillère Municipale	Mme	REANO Bouchra	06/09/1977	28/06/2020	5429
Conseiller Municipal	M.	CIVETTINI Anthony	30/10/1978	28/06/2020	5429
Conseiller Municipal	M.	BOUAKSA Hakim	14/01/1989	28/06/2020	5429
Conseillère Municipale	Mme	VERANI-LAÏ Cassandra	06/06/1995	28/06/2020	5429
Conseillère Municipale	Mme	TORRÈS Sandra	17/07/1973	28/06/2020	1877
Conseillère Municipale	Mme	SANCHEZ Virginie	29/08/1974	28/06/2020	1877
Conseillère Municipale	Mme	DELYON Isabelle	03/08/1955	28/06/2020	1767
Conseiller Municipal	M.	MUNOZ Dorian	14/10/1991	28/06/2020	1767
Conseiller Municipal	M.	ANDRAU Olivier	29/09/1977	06/07/2020	5429
Conseillère Municipale	Mme	CUNIBERTI Christine	20/05/1957	02/09/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	PONTONE Ludovic	23/04/1969	07/09/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	VIAZZI Marie	01/09/1969	18/02/2021	5429
Conseiller Municipal	M.	PIN Bertrand	03/12/1970	24/02/2021	1877

Cachet de la Mairie

Certifié exact par le Maire,

A La Seyne-sur-Mer, le 15 MARS 2021

MAIRIE DE LA SEYNE-SUR-MER 83

Nathalie BICAIS
Maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro de d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.